

**Promotion des savoirs locaux
dans les établissements
techniques et professionnels de
l'Académie de Corse.**

La cellule Langue et Culture Corses
du Rectorat
recense l'ensemble des pratiques
concernant
l'enseignement des savoirs locaux.

Ces savoirs locaux concernent, entre autres:

- Les formations aux métiers de bouche.
- Les formations aux métiers du bois.
- Les formations aux métiers d'aide à la personne.
- Les formations aux métiers de la vente.
- Les formations aux métiers de la couture.
- ...

Quelques exemples:

- **Pour les métiers de bouche:**

- Réalisation d'un plat ou d'un dessert traditionnel.

- **Pour les métiers du bois:**

- Réalisation ou restauration de mobilier ou d'objets traditionnels.

- **Pour les métiers de la vente:**

- Etude du circuit de commercialisation d'un produit local.

- **Pour les métiers de la couture:**

- Réalisation de vêtements ou d'objets inspirés de la tradition.

- L'enseignement de ces savoirs locaux répond **OBLIGATOIREMENT** aux exigences fixées par le référentiel de la formation.

L'enseignement de ces savoirs
locaux s'insère **OBLIGATOIREMENT**
dans le cadre d'une séquence
pédagogique ou d'un PAE.

Ces savoirs peuvent être présentés:

- Lors d'une séquence d'enseignement dans le cadre de l'atelier professionnel.
- Lors de rencontres avec des professionnels dans le cadre d'un PAE.
- Dans le cadre d'une sortie pédagogique.

Les séquences peuvent être réalisées:

- En classe entière.
- En groupe d'élèves.
- En interdisciplinarité:
 - Avec le professeur de Langue et Culture Corses.
 - Avec un autre enseignant de la classe.
 - Avec une autre classe de l'établissement.

Le recensement concerne:

- L'ensemble des documents utilisés:
 - Documents papiers: fiche pédagogique de la séance, évaluations (s'il y a lieu)...
 - Documents photos concernant les réalisations des élèves.
 - Documents vidéo concernant les conditions de réalisation.

Dans le cas des sections bilingues:

En vue de la création d'une base de données linguistique: Il sera collecté une liste des mots et expressions concernant les métiers visés par le diplôme.

- Les documents recensés seront mis en ligne sur le serveur académique et tenu à la disposition des enseignants qui souhaiteront les consulter ou les utiliser.